



AU PAYS DE GLANES

 Bulletin municipal 

N° 28 - DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

P2 - EDITO DU MAIRE

P3 - GAZETTE DES TRAVAUX

P4 - VIE QUODITIENNE COMMUNALE

P11 - VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE

P12 - INFOS INSTITUTIONNELLES

P15 - ARRET SUR IMAGES

P16 - ETAT CIVIL

P16 - INFOS PRATIQUES



Chères habitantes, chers habitants de Glanes,

Chaque année, le début d'année est la meilleure circonstance pour vous inviter, partager un moment de convivialité et présenter l'avenir de la commune. Comme l'an passé, le contexte sanitaire nous contraint ainsi à revoir le format de la cérémonie des vœux de la municipalité. Nous envisageons cependant de nous retrouver un samedi après-midi en extérieur, autour de la plantation d'un olivier, à la mémoire de Jean-Marc Bouchaud, dans un moment convivial.

Le passage en 2022 est marqué par le rajeunissement de notre journal communal, qui je l'espère, vous plaira par son contenu. J'ai souhaité vous en détailler quelques rubriques importantes.

Vous y trouverez tout d'abord **La Gazette des Travaux** et les différents investissements de la commune de Glanes : leur état d'avancement, les aides financières obtenues mais aussi les informations utiles pour les riverains et les usagers. Pour la nouvelle année, plusieurs chantiers sont d'ores et déjà actés et engagés. Nous vous en parlerons plus longuement en suivant avec un programme de travaux importants, pour l'embellissement du bourg.

La **Vie Quotidienne Communale** comprendra toutes les informations utiles aux habitants pour vivre à Glanes : urbanisme, budget, fiscalité locale, police du maire, information sur le personnel, infos diverses, etc.

L'âme du village repose sur l'énergie de ses associations, des instants de convivialité et de fête. Vous retrouverez donc les expressions de toutes les associations qui souhaitent communiquer au travers de nos lignes dans la **Vie Associative et Festive**.

Nous vous ferons part également d'**Infos Institutionnelles** par lesquelles vous trouverez les communications nationales, régionales ou locales qui proviennent de collectivités publiques et qui justifient d'une information toute particulière pour la vie civique et citoyenne.

Vous découvrirez dans deux rubriques, les événements survenus à Glanes au cours du semestre passé, au travers d'un **Arrêt Sur Images**, et de **l'Etat Civil**.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

LE MAIRE, Jacques FERRAND

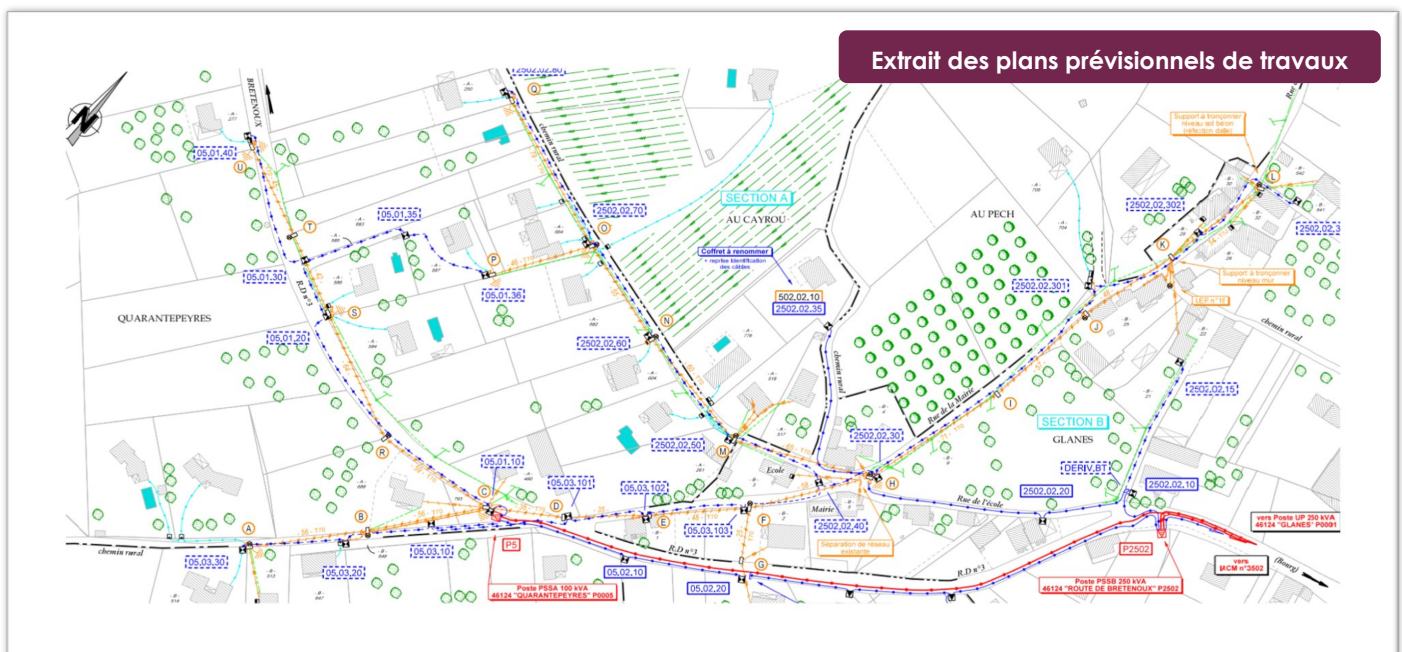




- Enfouissement des réseaux -

La réalisation des travaux d'enfouissements de réseaux électriques et téléphoniques devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2022, sur **la route de Bretenoux, route des Peyres, route de la Mairie et route de l'Ecole**. Dans ce cadre, la Fédération Départementale d'Énergie du Lot est en train de procéder à l'appel des particuliers pour solliciter les autorisations de passage des futurs réseaux dans les parcelles et l'arrivée sur les façades. **Plusieurs habitants ont d'ores et déjà été contactés à cet effet**. Pour lever le doute sur des approximations, les plans prévisionnels de travaux sont consultables à la mairie, sur les horaires de permanence du maire (le mardi de 15 H à 19 H).

Les travaux se poursuivront après l'achèvement de la tranche précitée, sur la partie EST du bourg pour achever l'enfouissement global : **rue du Ségala, et route d'Estal**.



- Jeux pour enfants -

Les deux aires de jeux pour enfants prévus dans le bourg, **route de Gagnac et à Pech Pialat** ont été commandées (équipements et pause), pour un montant total de 22 755 € HT. Ces investissements ont fait l'objet de demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Lot, pour financer l'opération pour 80 % de son montant. La mise en place des jeux est **prévue au printemps 2022**.

- Comportes -

Après le premier essai de comporte en béton fibré, avec finition imitation bois, 30 comportes ont été commandées chez notre prestataire, TRUEL Bétons. A raison d'une comporte par jour, nous présumons réceptionner l'ensemble à la fin de l'hiver. Les fleurs d'été pourront donc y prendre place. Une demande d'aide financière a été également adjointe au dossier des aires de jeux pour enfants pour ces équipements.

Nous allons également discuter avec l'entreprise pour proposer aux habitants de Glanes un accès à la commande de comportes pour ceux qui souhaiteraient embellir leur espace privé.





VIE QUOTIDIENNE - Une Nouvelle Adjointe élue

Un an après la disparition de Jean-Marc Bouchaud, notre 2ème adjoint, le conseil Municipal avait décidé de laisser libre son siège pendant une année.

Avec beaucoup d'intérêt, nous avons proposé d'étoffer l'équipe exécutive avec une personne motivée. La personne est toute trouvée et viendra féminiser l'exécutif municipal. **Muriel Lapauze** a donc été élue le jeudi 6 janvier à l'unanimité des membres du Conseil, 3ème adjointe de Glanes. Investie dans son mandat, curieuse, attentive au débat et aux questions budgétaires, elle saura apporter sa touche à la gestion quotidienne de la commune. Nous vous proposerons dans un prochain numéro, un entretien régulier avec les membres du Conseil Municipal.

Un cadeau pour nos aînés

Comme chaque année, la municipalité offre à tous les aînés de la commune un cadeau pour la nouvelle année. L'occasion de leur adresser nos vœux, mais aussi de prendre du temps pour échanger avec eux.

Cette année, un panier garni a été distribué à 29 habitants de Glanes. Quelques terrines, et petites douceurs au chocolat qui auront nous l'espérons, eu l'occasion de faire plaisir à chacun.



Point Santé pour Tous

PSC-1

Pour les 19 inscrits à la Formation de Prévention - Secours Civiques niveau 1, vous recevrez prochainement une invitation.

Défibrillateur communal

En février dernier, un Défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de la salle des fêtes.





Marie-Céline à son départ de la mairie

Le secrétariat de mairie de Glanes a changé de visage au mois d'octobre. Marie-Céline a souhaité poursuivre sa carrière dans la fonction publique au Département du Lot. Après 7 années passées à la mairie au service des habitants, nous l'avons remercié très chaleureusement, pour son dévouement, sa discrétion et sa compétence au quotidien.

Depuis le 1er octobre, c'est donc Elsa ROUSSILHE qui a pris sa suite pour vous accueillir.

Elle a répondu à quelques questions dans un entretien

Bonjour Elsa, vous êtes toute nouvelle à la mairie. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

E - Bonjour, Je suis originaire du Gers, je suis née à Condom, en 1987. Je suis arrivée dans le Lot suite à ma rencontre avec celui qui deviendra mon mari, nous avons emménagé à Laval-de-Cère, en 2014 et nous nous y sommes mariés en 2019.

G - Vous êtes arrivée tout récemment à Glanes, expliquez-nous votre parcours.

E - Dans un premier temps j'ai fait des études d'infirmière en Belgique, mais je les ai arrêtées car cela n'était pas réellement ce que je voulais faire, et suis devenue aide soignante pendant une dizaine d'années. À la suite d'un souci au genou j'ai dû arrêter ce métier et j'ai fait des formations de secrétaire comptable et gestionnaire de paie. Pendant ces dernières, j'ai travaillé à l'hôpital de Brive la Gaillarde comme secrétaire médicale. Souhaitant me reconverter, j'ai pu intégrer la formation de secrétaire de mairie donnée par le centre de gestion du Lot. A la suite, j'ai fait quelques remplacements dans des mairies et je suis enfin arrivée à Glanes.

G - Qu'est ce qui vous a conduit à rejoindre la fonction publique et particulièrement une petite commune ?

E - La fonction publique dans ma famille est très importante, donc c'est une évidence. Ma sœur est fonctionnaire à la mairie de Toulouse. Pour être honnête, j'ai toujours voulu aider les autres. Pour Glanes, j'ai voulu postuler car, en premier lieu, c'est une commune pas loin de là où j'habite. Travailler dans une petite commune en temps que secrétaire de mairie permet de voir énormément de choses. On ne s'ennuie pas et pour moi on est au plus près de la population.

G - Un petit message aux habitantes et habitants de Glanes ?

E - Je suis très heureuse d'avoir pu rejoindre votre commune, et souhaite faire de mon mieux pour faire avancer ce magnifique village. Je suis là pour vous aider et n'hésitez pas à venir me voir aux horaires d'ouverture de la mairie.



Elsa ROUSSILHE, notre nouvelle secrétaire



VIE QUOTIDIENNE - Recensement à Glanes

Vous le saviez peut-être, une enquête de recensement de la population est réalisée tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Cette démarche a été engagée à Glanes en 2020, par comptage dans tous les ménages et habitations du bourg et du Pech-Pialat.

Au 1er janvier 2022, la population légale de Glanes sera mise à jour sur le site de l'INSEE ainsi que dans toutes les bases de données nationales.



Population municipale totale : 313

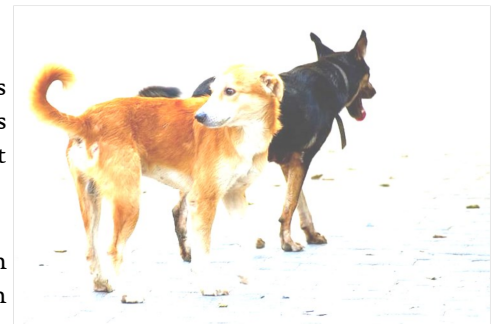
Parmi ces 313 habitants, 12 personnes disposent de leur résidence habituelle dans une autre commune (maison d'habitation, établissement de santé, résidence autonomie, appartement ou résidence étudiante, etc) mais ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Chiens errants

Plusieurs cas de chiens errants ont été signalés à la mairie par des riverains ces derniers temps dans le bourg de Glanes et ses abords. Nous souhaitons rappeler quelques règles de civisme pour éviter tout débordement.

En dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, un chien doit se trouver sous la surveillance effective de son maître, ne doit pas divaguer sur l'espace public sans être attaché.

Nous en appelons donc à la vigilance de tous les propriétaires quant à la bonne tenue de leurs animaux.



Clichés d'Antan - recherche d'archives photographiques



Le Lot Illustré.
2. - GLANES. - Le Place des Quatre-Chemin

L'équipe municipale souhaite assurer la transmission du souvenir de la vie du village, d'autrefois et de nos jours. Ces éléments font ou feront partie du patrimoine de notre ruralité, et ne doivent pas disparaître. Il est important de penser à cette transmission pour les générations qui viendront après nous.

Nous lançons un appel à la population pour nous aider à rassembler et conserver une copie des éléments du siècle passé ou plus proches de nous :

Temps de vendanges, vie dans les champs ou à la ferme, temps festifs, paysages, portraits, etc. -

Peu de documents, d'archives ou de clichés photographiques sont disponibles sur la commune. Nous serions très heureux de pouvoir ainsi partager notre fonds actuel et de pouvoir le compléter par vos participations.

CONTACT : à la mairie aux heures d'ouverture, au 06.47.97.85.97 ou à l'adresse mail glanes2@orange.fr



GLANES : 250 HABITANTS

direLot
MAGAZINE

Photographie extraite du journal DIRELOT - Octobre 2001. « Un dimanche de fête à Glanes ».



VIE QUOTIDIENNE - Tarification de l'eau

Avant de fournir l'eau aux usagers, la commune achète l'eau au Syndicat mixte d'Adduction d'Eau Potable de Biars-Bretenoux.

Le tarif facturé (au m³ HT) à la commune de Glanes a connu une augmentation significative ces 3 dernières années :

2019 - 42 centimes d'€

2020 - 44 centimes d'€

2021 - 66 centimes d'€

2022 - 75 centimes d'€

Le syndicat Mixte comprend les communes suivantes :

Autoire
Belmont-Bretenoux
Bretenoux
Biars-sur-Cère
Cornac
Estal
Gagnac-sur-Cère
Girac
Glanes
Saint-Jean-Lespinasse
Saint-Laurent-les-Tours
Saint-Médard-de-Presque
Saint-Michel-Loubéjou

Face à cette évolution du prix, la commune de Glanes doit faire progresser le prix de revente de l'eau aux abonnés de la commune.

Tarif actuel - 77 centimes HT → **Tarif 2022 - 85 centimes HT**

La commune de Glanes fixait à 75 centimes d'€ le m³ en 2011. Elle passa à 77 centimes en 2018

La tarification aux abonnés prend en compte le coût d'achat de l'eau par la commune, mais aussi les investissements liés au maintien en état et au renouvellement des réseaux.

Bonnes pratiques dans les eaux usées



Nous rappelons que la station de traitement des eaux usées est composée d'un système de filtre à roseaux. Le système d'épuration n'a pas pour objet de traiter des produits tels que lingettes, couches ou serviettes hygiéniques usagées. Merci de ne pas jeter ce type d'objet dans vos toilettes.



QUEL DOCUMENT DOIS-JE ETABLIR ?

	DISPENSE DE FORMALITE	DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX	PERMIS DE CONSTRUIRE
Abri de jardin	Inférieur à 5m ²	Entre 5 et 20 m ²	Supérieur à 20 m ²
Extension d'habitation principale * (Garage, véranda, etc.)		Inférieur à 20 m ² Inférieur à 40 m ² en Zone U	Supérieur à 20 m ² Supérieur à 40 m ² en Zone U
Travaux sur construction existante - Réfection de toiture, - changement de tuiles, - création d'ouvertures, - changement de menuiseries, - clôtures.		X	
Changement de destination d'un bâtiment		Sans création d'ouverture	Si création d'ouvertures sur un mur extérieur
Piscine : - A = bassin non couvert - B = bassin couvert (> 1,80m de hauteur)	A - Inférieur à 10m ²	A - Entre 10 et 100 m ²	B - Entre 10 et 100 m ² A et B Supérieur à 100 m ²
Toute création de clôture		X	
Panneaux solaires		Sur bâtiment existant	Sur construction nouvelle

* Si l'agrandissement est compris entre 20 m² et 40 m² et qu'il porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faudra demander un permis de construire et recourir à un architecte.



VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE DE GLANES

Le Petit Mot du Comité des Fêtes

Le Comité de fêtes vous adresse ses Meilleurs vœux et la page de 2021 qui se tourne, ne nous fait pas oublier le souvenir de notre ancien président, Jean-Marc Bouchaud qui nous a quitté.

Une année écoulee encore limitée en manifestation pour le Comité des Fêtes, qui a pu proposer mi-octobre la « Balade dans le vignoble et repas sous la halle » (7ème édition), et tout s'est bien passé ! Des marcheurs nombreux et enthousiastes, une météo agréable, les enfants toujours contents de profiter des jeux gonflables.

Pour 2022, le dernier week-end de juillet (le samedi 30 juillet) est d'ores et déjà coché pour le Marché Festif, en souhaitant que toutes les conditions seront réunies pour le Comité et pour les Vignerons du Haut Quercy pour vous proposer une belle soirée estivale.

Les dates pour d'autres animations, ainsi que pour l'assemblée générale de l'association, seront arrêtées prochainement. Dans l'attente de se retrouver, belle et heureuse année à toutes et tous.

Jumelage : Glanes et Glannes, les Cépages Réunis

En fin d'année 2021, la commande de champagne est arrivée à destination pour les fêtes de fin d'année et a pu être distribuée à tous les participants. Les Glanniats ont, eux-aussi, pu profiter de quelques produits festifs : le vin de Glanes était également sur leurs tables pour les réveillons.

Nous envisageons un voyage dans la Marne au printemps 2022, si tout va bien. L'assemblée Générale se tiendra dès que la situation sanitaire nous permettra de nous retrouver. En attendant, nous vous souhaitons une très bonne santé !



Association d'attelages les Calèches du Vignoble de Glanes

L'association vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Nous vous souhaitons la réussite dans vos projets professionnels, et le meilleur pour vos activités personnelles et équestres.

Pour démarrer cette nouvelle année positivement nous vous souhaitons une bonne santé pour vous et vos proches malgré les incertitudes sanitaires du moment. Espérant vous retrouver sur nos chemins pour de nouvelles randonnées.

Pour le conseil d'administration : *Le président Michel PEYRE*



Le Mot de la Cuvée d'Or

L'équipe de la Cuvée d'Or a organisé un repas de fin d'année au restaurant avec ses membres, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Pour l'instant aucun cas de COVID chez nous.

Nous allons commencer l'année 2022 par une réunion le 7 Janvier : jeux et galettes des rois à la salle des fêtes de Glanes et un Conseil d'Administration qui va préparer l'Assemblée Générale du 21 janvier ou nous déciderons de l'avenir de la Cuvée d'Or, avec le programme de l'année 2022. Nous vous souhaitons tous nos vœux de santé, de bonheur pour vous et vos proches.



Glanes est membre d'un outil de coopération intercommunale, baptisé **Cauvaldor**, « **Causses et Vallée de la Dordogne** ». Regroupement de 77 communes, c'est aujourd'hui le territoire intercommunal le plus vaste du Département, couvrant tout le nord du Lot.

MAIS À QUOI ÇA SERT ?



1er rôle : Aménageur structurant du Territoire :

- Pilote, développe, et valorise l'ensemble des **Zones d'Activités Economiques du territoire**,
- Construit, réhabilite **les infrastructures sportives** d'intérêt communautaire, notamment les gymnases et les piscines,
- Prend en charge le maintien en état de toutes les infrastructures du ressort de ses compétences : certaines **voiries communales** transférées, des **résidences autonomie**,
- Pilote certaines politiques publiques en lieu et place des communes pour leur correct parachèvement, notamment **l'Aménagement des centre-bourgs ou Cœurs de villages**,
- **Accompagne les entreprises** du territoire dans leur développement,
- **Soutient les associations**, et promeut des **actions culturelles** sur l'ensemble du territoire.

2ème rôle : Planificateur du développement territorial :

- **Edicte les règles d'urbanisme** à l'échelle de son Plan Intercommunal, définit les grandes ambitions en matière de logement et d'habitat pour les années à venir,
- Pose les principes d'un développement équilibré dans l'aménagement du territoire, notamment sur la question de la **transition énergétique, du développement des énergies renouvelables**.

3ème rôle : (Moins connu !) Un service public de proximité :

- Instruit les demandes **d'urbanisme** des particuliers,
- Assure un suivi des entreprises sollicitantes,
- Accompagne les personnes en situation de précarité économique ou sociale, ou confrontées à la dépendance, avec son Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- Assure en régie ou délègue, la collecte et le traitement des déchets des ménages.

Depuis peu, un service à la population s'est structuré autour de 6 Maisons Cauvaldor Services ouvertes ou en cours d'ouverture pour toute demande de formalités (Souillac, Vayrac, Martel, Gramat, Saint-Céré, Biars-sur-Cère).









INFOS INSTITUTIONNELLES - CAUVALDOR

Depuis près de 5 ans, le législateur a demandé aux communautés de communes de non seulement gérer mais aussi de penser et concevoir l'avenir du territoire sur le long terme.
























Pour cela, le législateur les a doté de nombreuses compétences : Développement économique, aménagement du territoire, Gestion des milieux aquatiques, collecte et traitement des déchets, protection et valorisation de l'environnement, politique du logement, cadre de vie, entretien de la voirie, action sociale d'intérêt communautaire, lutte contre la désertification médicale, etc.



Pourquoi le faire à une telle échelle ?

-  Pour Accentuer la cohésion du territoire : limiter les effets de concurrence pour une meilleure répartition des infrastructures,
-  Pour Faciliter les échanges et le partage d'expérience des communes-membres,
-  Pour Optimiser par notre poids démographique et économique, les dotations de l'Etat, les finances et la fiscalité locale,
-  Pour les Doter d'une envergure territoriale et économique forte pour porter des projets ambitieux mais surtout cohérents (ex : la rénovation de 3 piscines de Cauvaldor en moins de 6 ans),
-  Pour Être en capacité de mutualiser des équipes techniques de haut niveau (Ingénieurs, Juristes, Urbanistes),
-  Pour Optimiser la passation des commandes publiques (mutualisation des bons de commande, marchés publics de travaux, etc.).

L'exécutif de Cauvaldor réparti par compétence

VICE-PRÉSIDENTS THÉMATIQUES								
PRÉSIDENT  Raphaël DAUBET Maire de Martel	ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  Christophe PROENÇA Maire de Gintrac	ÉCONOMIE, TOURISME, ARTISANAT ET COMMERCE  J-Claude FOUCHÉ Maire de Lanzac	FINANCES, BUDGET ET FISCALITÉ  Pierre MOLES Maire de Bretenoux	AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ABATTOIRS, VITICULTURE ET TRUFFICULTURE  Christian DELRIEU Maire de Bétaille	SOLIDARITÉ ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE  Monique MARTIGNAC Maire de St-Jean-Lagreste Cd bassin de vie St-Céré	TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOP. DURABLE, ALIM. DURABLE, FILIÈRE BOIS ET ÉCOLOGIE URBAINE  Dominique MALAVERGNE Maire de Saignes	SERVICES À LA POPULATION  Thierry CHARTROUX Maire de Thégra	VOIRIE ET CHEMINS  Francis LACAYROUZE Maire de Rignac
	GEMAPI, ZONES HUMIDES ET RÉSERVE NATURELLE  Francis AYROLES Maire de Prudhomat	POLITIQUE PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE, COEUR DE VILLAGE ET REVITALISATION  Guilhem CLEDEL Maire de Montvalent	CULTURE  Alfred TERLIZZI Maire d'Alvignac	BÂTIMENTS, RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES  Jean-Philippe GAVET Maire de St-Sozy	URBANISME, PLANNIFICATION ET ADS  André ROUSSILHES Maire délégué Lamativie	ENFANCE ET JEUNESSE  Caroline MEY Maire de Miers	COMMUNICATION  François MOINET 1 ^{er} adjoint à Gignac	
CONSEILLERS DISPOSANT D'UNE DÉLÉGATION SPÉCIFIQUE :								
GLANES  Geoffrey CROS 1 ^{er} adjoint, Cd modernisation, gouvernance...	GRAMAT  Michel SYLVESTRE Maire, Cd bassin de vie Gramat	CREYSSE  Guy FLOIRAC Maire, Cd bassin de vie Martel/Vayrac	PINSAC  Régis VILLEPONTOU Maire, Cd bassin de vie Souillac	GAGNAC-S-CÈRE  Claire DELANDE CATTIAUX - Maire, Cd bassin de vie Biars/cère	SAINT-CÉRÉ  Dominique BIZAT Maire, Cd économie circulaire	BIARS-/CÈRE  Élie AUTEMAYOUX Maire, Cd ac, aep, spanc	CALÈS  J-François PONCELE Maire, Cd conduite du changement	



Les deux tours des prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales.

CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS :

- Inscription jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, c'est-à-dire jusqu'au 4 mars 2022,
- Possibilité de vérifier sa propre situation électorale directement en ligne sur le site service-public.fr
- Inscription en ligne généralisée : Chaque citoyen pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr. L'inscription est toujours possible en mairie.



Information Santé et Violences Conjugales

Après plusieurs épisodes d'isolements successifs en 2020, les signalements de cas de violences conjugales sur le territoire lotois ont connu une forte hausse, notamment sur CAUVALDOR.

C'est pourquoi, en temps qu'échelon territorial de proximité, la commune et la communauté de communes se font un devoir de rappeler les contacts essentiels, pour accéder au conseil ou à une aide d'urgence.



Violences Femmes Info
numéro d'aide et d'écoute
anonyme et gratuit
accessible 24h/24 et 7j/7



ArretonsLesViolences.gouv.fr
pour effectuer un signalement
en ligne, anonyme et gratuit
ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.



Numéros en cas d'urgence
par téléphone ou par SMS
aux numéros gratuits

Pour contacter les
forces de sécurité



En cas de
besoin
d'hébergement
urgent

Autres numéros utiles :

- Jeunes Victimes de harcèlement à l'école : 30 20
- Jeunes Victimes de violences numériques (réseaux sociaux, etc.) : 30 18
- Maltraitance envers les personnes âgées et personnes en situation de handicap : 39 77

ARRÊT SUR IMAGES



21/09 : l'étude hydrogéologique de l'extension du cimetière est réalisée

08/09 : Glanes a accueilli l'Assemblée Générale des CUMA du Lot



10/10 : Belle réussite de la balade organisée par le Comité des Fêtes, avec + de 300 participants



01/10 : Madame la Sous Préfète de Figeac, Anne-Cécile Vialle est venu rendre visite à la Mairie et à la Cave



11/11 : dépôt de gerbe par les enfants de Glanes avec Monsieur le Maire au Monument aux Morts





24/12 : Accueil sous la halle de la marche du Téléthon organisée par l'association de Bretenoux



Naissances

 **Mattia BONNEFONT**, né le 11.03.2021 à Tulle,
Fils de Romain BONNEFONT et Lisa FOUILLAC, habitants Pech Pialat.

 **Timothé LAHAYE**, né le 25.07.2021 à Tulle,
Fils de Jean-Philippe LAHAYE et Elodie BENAROYA, habitants route de Gagnac.

 **Baptiste JAUVION**, né le 06.10.2021 à Tulle,
Fils de Fabien JAUVION et Emma BELOUNIS, habitants route de l'école.

 **Lise FRÉGEAT**, née le 21.11.2021 à Brive-la-Gaillarde,
Fille de Aurélien FRÉGEAT et Claire ROUSSILHE, habitants route d'Estal.

Félicitations aux heureux parents !

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

le lundi de 14 H à 17 H

le mardi de 14 H à 19 H

Permanences du Maire: (sur Rendez-vous)

Le mardi de 15 H à 19 H.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie:

Lundi : de 14 H à 18 H

Du mardi au samedi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H



Vous pouvez retrouver les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : glanes.fr